REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS
Procès-Verbal de la séance du mardi 28 novembre 2023

Date de la convocation : **jeudi 23 novembre 2023**

Date d'affichage du Procès-verbal : **lundi 4 décembre 2023**

Conseillers en exercice : **19**
Conseillers présents : **15**
Nombre de procuration : 1

Le mardi vingt-huit novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Présents : **Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Chrystelle LEYRIS, Michel GORDOT, Virginie BOYER, Daniel SAUVAGE, Céline DURAND, Christel FIETKAU, Patrick LECOMTE, José PASQUALETTI, Karine COMBE, Mickaël DUREZ, Yvelise ROPTIN, Yann RICHE, Vanessa AIRAL,**

Absents excusés : **Bernard DANIEL, David MIDDIONE, Nathalie LEFEVRE, Anthony FERNANDEZ**

Pouvoirs : **Anthony FERNANDEZ à Vanessa AIRAL**

Madame Christel FIETKAU est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mercredi 27 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires des annexes et de tous les projets des délibérations.

ORDRES DU JOUR :

1°) Consultation numérique autour du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) auprès des administrés de la communauté Ales Agglomération

Présentation par Christel FIETKAU

Le projet de PCAET 2023-2029 d'Alès Agglomération a été arrêté par délibération du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2023. Ce document, co-construit par l'ensemble des acteurs du territoire, présente une feuille de route sur 6 ans avec trois objectifs :
- Atténuer l'impact du territoire sur le changement climatique
- S'adapter et réduire la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique
- Préserver la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

89 fiches actions ont été élaborées.
Une consultation publique numérique a lieu du 1er novembre au 1er décembre 2023. Le dossier est consultable sur le site internet ales.fr
Suite à cette consultation, le dossier sera éventuellement modifié pour prendre en compte les avis émis avant d'être définitivement adopté en Conseil Communautaire au premier semestre 2024.

2°) Proposition de formation aux premiers secours assurée par la Croix-Rouge Française

Présentation par Patrick LECOMTE

Une formation aux gestes de premiers secours est proposée aux élus, salariés, et élèves du groupe scolaire.
Celle-ci sera dispensée en présentiel sous trois temps auprès :
1°) des élèves de maternelle (grande section) et primaire (classes de CP/CE1 – CE2 – CM1/CM2)
2°) des élus
3°) des agents

Patrick LECOMTE précise être en attente des disponibilités des formateurs pour valider les dates de formation.
Yann RICHE demande s'il serait possible de l'étendre aux administrés.

3°) Compte-rendu de la visite de Monsieur le Sous-Préfet du mercredi 25 octobre 2023

Présentation par Gérard BANQUET

Cette rencontre a permis d'évoquer plusieurs sujets après une présentation de la commune :
- Déploiement de la fibre
- Extension de l'espace santé
- Retard des versements des subventions
- Aménagements PMR

4°) Organisation du loto du Téléthon 2024

Présentation par Michel GORDOT

Vendredi 8 décembre 2023 aura lieu comme chaque année le traditionnel loto du Téléthon.
Les entreprises et les associations Monsoises ont apporté de nombreux lots.

Afin d'assurer le bon déroulement de cet évènement ce jour-là, Michel GORDOT indique donner rendez-vous à 17h00 à la salle polyvalente à tous les membres du Conseil Municipal et aux Présidents d'associations.
Merci également à toutes les personnes qui souhaitent confectionner des pâtisseries.

5°) Mesure des concentrations en dioxyde d'azote

Présentation par Gérard BANQUET

Monsieur BAVRE, responsable du pôle Développement Durable de la communauté Alès Agglomération propose d'effectuer une campagne de mesure de concentration en dioxyde d'azote (NO2) sur la commune.
Un tube d'analyse sera mis en place sur la Place de la Mairie afin de contrôler la qualité de l'air et de mesurer le gaz à effet de serre.
De l'avis général de l'assemblée, il y a très peu d'intérêt de l'installer sur la Place de la mairie car très peu de véhicules circulent. Il est demandé à Madame Christel FIETKAU de solliciter la possibilité de déplacer le lieu de contrôle.

6°) Exonération de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties

Présentation par Gérard BANQUET

Il est possible d'appliquer une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties selon certaines conditions.
Les membres du conseil municipal souhaitent avoir un délai supplémentaire de réflexion sur ce sujet avant de prendre une décision.
Ce thème sera abordé courant de l'année 2024.

7°) Demande d'agrément d'un garde particulier intervenant sur le domaine public routier

Présentation par Gérard BANQUET

Une personne bénévole, ayant effectué des missions de garde-chasse sur des communes avoisinantes, se propose d'intervenir sur la commune pour aider le garde champêtre dans ces fonctions.
Il est demandé de compléter le dossier présenté.
Ce dossier sera réexaminé en 2024.

<u>DELIBERATIONS</u> :

026/2023 - Approbation de l'étude du SMEG concernant le projet de la traversée du village – Mise en discrétion des réseaux secs

Présentation par Gérard BANQUET

Le coût global de l'opération concernant les travaux dans le cadre de la traversée de Mons, s'élève à un montant de 92 400,00 € ; prise en charge à hauteur de 20 à 30 % environ.
Le SMEG doit intervenir dans un premier pour l'étude de ce projet.
Les membres du conseil municipal doivent acter le montant de cette étude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

027/2023 - Renouvellement de l'adhésion au service commun ADS pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025

Présentation par Gérard BANQUET

La commune est adhérente depuis 2015 au service commun ADS de la communauté Alès Agglomération qui instruit tous nos dossiers d'urbanisme.
Afin de renouveler ce service, une délibération doit être prise pour permettre de signer la nouvelle convention.
Cette convention liera la commune jusqu'au 31 décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

028/2023 - Organisation du temps de travail fixant les cycles de travail relatif aux 1 607 heures concernant tous les services de la Collectivité

Présentation par Alice VILLEMAGNE

Un rappel est fait sur la durée annuelle effective du travail fixé à 1 607 h dans la Fonction Publique Territoriale, obligation réaffirmée récemment dans une correspondance adressée par la Préfecture du Gard.
Ce temps de travail peut être annualisé.
L'annualisation a été mise en place pour les services administratifs en 2023.
Elle est proposée, à leur demande, pour les services techniques, ainsi que le garde-champêtre, avec deux cycles de travail, à compter du 2 janvier 2024.
Les agents concernés ont été informés.
Parallèlement, la multiplicité des arrêts de travail des agents affectés à l'entretien des locaux, soumis à des temps de travail de 40 h hebdomadaires sur les périodes scolaires nous conduit à proposer une modification de l'organisation de leur temps de travail. Il est proposé de réduire ce temps de travail hebdomadaire à 38 h sur les périodes scolaires avec compensation sur les vacances scolaires (4 cycles de travail) pour obtenir les 1 607 h règlementaires.
Une réunion d'information est planifiée le 13 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

029/2023 - Identification de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ENR)

Présentation par Christel FIETKAU

Les zones d'accélération mises en concertation puis validées par délibération du Conseil Municipal et débattu en Conseil Communautaire devront être transmises au référent préfectoral avant le 31 décembre 2023. Elles seront par la suite soumises pour avis au Comité régional de l'énergie avant d'être définitivement validées.
Cinq zones potentielles d'accélération des énergies renouvelables ont été délimitées sur la commune de Mons :

- Serre de Brunet,
- Respessac,
- Le Serras et Grandes Terres pour du photovoltaïque au sol
- L'école du Valat de Sicard pour du photovoltaïque en ombrières sur le parking.

Aucune observation n'a été notifiée sur le registre mis à disposition des administrés pendant la concertation publique ayant eu lieu du lundi 2 octobre au mardi 31 octobre 2023.
Pour le département du Gard, la contribution en énergies renouvelables doit se faire majoritairement à partir de l'énergie photovoltaïque (au sol ou en toiture) afin de pouvoir atteindre l'objectif de 1 550 GWh d'ici 2028/2030.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 2 voix contre, 2 abstentions, 12 voix pour

030/2023 - Détermination d'un taux de vacation

Présentation par Gérard BANQUET

Afin de recruter des agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population prévu sur 2024, il est proposé aux membres du conseil municipal de recruter des vacataires pour cette mission.
Le découpage de la commune nous impose de recruter quatre agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

031/2023 - Recrutement d'agents recenseurs et d'un coordinateur pour le recensement de la population en 2024

Présentation par Gérard BANQUET

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024 inclus.
Quatre agents recenseurs seront recrutés et un coordinateur nommé parmi les agents titulaires.
La rémunération des agents recenseurs se fera au forfait.
La rémunération du coordinateur donnera lieu à du repos compensateur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

032/2023 - Remplacement d'un membre élu du conseil d'administration du CCAS

Présentation par Virginie BOYER

Un membre élu a démissionné de ses fonctions au sein du conseil d'administration du CCAS.
Un principe de parité entre les membres élus et les membres de la société civile doit être maintenu afin de remplacer ce membre, selon l'ordre du tableau des membres élus lors de la dernière élection municipale.
Madame Vanessa Airal et Monsieur Anthony Fernandez ayant refusé ce remplacement, Mme Céline DURAND a été désignée pour remplacer Monsieur Yann RICHE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

033/2023 - Révision de la grille tarifaire de la salle polyvalente pour les associations

Présentation par Gérard BANQUET

Il est proposé à l'assemblée délibérante de retirer le tarif de cent euros correspondant à la deuxième location de la salle polyvalente pour les associations.
Dorénavant, la 1ère utilisation sera gratuite et les suivantes au tarif de base de 350,00 €
Condition exclusivement réservé aux associations ayant leur siège sur Mons ; et en aucun cas aux Monsoises ou Monsois habitant la commune pour une association hors commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

034/2023 - Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de 2024

Présentation par Gérard BANQUET

Monsieur le Maire indique que cette délibération permet de régler les dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2024 dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente, soit :

Montant budgétisé sur le BP 2023 (dépenses d'investissement) :		**835 652,68 €**
(Hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt »)		
Sommes mobilisables pour le premier trimestre 2023 :		
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	13 500,00 € x 25/100	3 375,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	54 000,00 € x 25/100	13 500,00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	726 110,14 € x 25/100	181 527,53 €
Montants cumulés :		**198 402,53 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

035/2023 - Autorisation à Monsieur le Maire pour demander des subventions auprès de l'Etat pour la mise en sécurité de la traversée de Mons depuis Méjannes-lès-Alès

Présentation par Gérard BANQUET

Il est proposé par Monsieur le maire de demander des subventions à hauteur de 40% auprès de l'Etat (DETR) pour la mise en sécurité de la traversée de Mons depuis Méjannes-lès-Alès

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

036/2023 - Autorisation à Monsieur le Maire pour demander des subventions auprès de l'Etat pour l'espace santé de Mons

Délibération retirée

037/2023 - Prendre Acte du rapport 2022 de présentation RPQS du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

Présentation par Gérard BANQUET

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires de ce rapport annuel et ont pris acte de celui-ci
Aucune observation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

038/2023 - Prendre Acte du rapport 2022 de présentation RPQS du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

Présentation par Gérard BANQUET

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires de ce rapport annuel et ont pris acte de celui-ci
Aucune observation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 16 voix pour

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à vingt heures trente minutes.

Fait à Mons,
Le jeudi 30 novembre 2023

Secrétaire de séance
Christel FIETKAU

Maire et Président de la séance,
Gérard BANQUET